

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

CORSICA FERRIES



LE FACE À FACE

(Pierre Mattei Directeur de la Corsica Ferries
et Gilles Simeoni Président de l'Exécutif de Corse)

La cité d'Île Rousse
et son projet
d'aménagement

Les intérêts des
puissants l'emportent
en Arménie

Avec « Rézo » la
création musicale
entre rock, jazz
et rap

Semaine du 26 novembre au 02 décembre 2021 | www.journaldelacorse.corsica

R 27997 - N° 11291 - F.2.20 €



3 782799 702200 2200

**AGIR
PLUS**

SOLUTION CHAUFFAGE BOIS

**Bénéficiez
d'une Prime économies
d'énergie jusqu'à 1 500€**

Faites votre simulation de Prime économies d'énergie et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/



Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivési Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

Un néo corse ?

Alors que les appellations (non contrôlées) « *in lingua nustrale* » se multiplient sur les enseignes des magasins, les derniers puristes vivants lèvent les bras au ciel devant tant d'incongruités. Et ils se demandent, avec tristesse, comment on a pu massacrer de la sorte l'orthographe et la syntaxe que les écrivains, à l'aube du siècle dernier, et eux-mêmes un peu plus tard, utilisaient sans l'ombre d'une erreur. Avec l'élégance naturelle de qui a le « *sintimu corsu* » chevillé à l'âme. Et ils s'interrogent également sur l'utilité de propager une langue qui perd de plus en plus ses racines et ses valeurs. Mais cette langue dénaturée ne manque pas de promoteurs et de défenseurs puisqu'elle constitue le fond de commerce des autonomistes, indépendantistes et autres corsistes. On regrettera néanmoins que sa défense et sa promotion se développent presque toujours en français et lorsqu'elle l'est en corse, elle suit invariablement le cours de la langue qualifiée de dominante par ceux-là mêmes qui la perpétue pour mieux faire comprendre la nécessité de se servir du « *parler ancestral* » à tous les stades de la communication. Il est vrai que leurs arguments, façonnés à l'aune de la structure mentale française sont parfaitement perçus par des auditeurs formés dans la même structure. On comprend donc que les locuteurs de corse, lorsque leurs propos veulent aller au-delà des simples « *brèves de comptoir* » ont avec le français d'étranges similitudes. Et depuis quelque temps, disons depuis une bonne vingtaine d'années, ces locuteurs intègrent, peut-être même sans le savoir, la glotte française. C'est ainsi que, naturellement, ils ne doublent plus phonétiquement les consonnes. Et cela donne « *bela, balu, alora* » plus proche du français « *belle, bal, alors* » que de la matrice italienne « *bella, ballo, allora* ». Voilà donc que se forge un nouvel idiome que seuls pourront parler et comprendre les nouvelles générations, une sorte de patois français issu d'une sabirisation du corse authentique dont on a toujours prétendu, à tort, que ce n'était pas un dialecte italien. Il ne restera plus aux puristes, du moins ce qu'il en reste, qu'à tirer l'échelle sur leurs derniers et vains efforts de restauration tout en gardant précieusement en mémoire cette belle « *lingua nustrale* » que leurs ancêtres maîtrisaient à la perfection pour le plus grand plaisir de locuteurs avertis.

Politique 4
Le bras de fer CDC Corsica
Ferries

Humeur 8
En attendant le schpountz

Économie 9
L'innovation de Vado Via

Aménagement 10
Les objectifs d'Île Rousse

Lingua corsa 12
Un altru modu di turisimu

Société 13
Une affaire de deuil

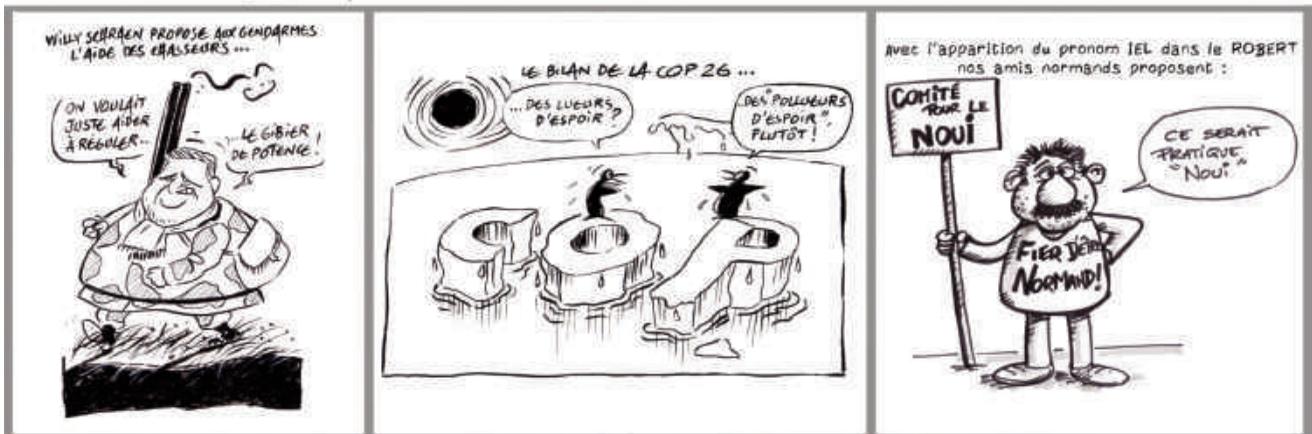
Chronique 15
Le suicide de l'humanité

Culture 24
Une histoire de « Rézo »

Sport 26
Christophe Santini et ses
records

LE REGARD DE Delémère

+ 0378



Indemnisation de la Corsica Ferries : la CDC prise à la gorge

La CDC est désormais sous la menace d'un mandatement d'office et d'une mise sous tutelle. La confiance en la CDC et le développement économique de la Corse sont fragilisés car les prêteurs n'aiment guère les mauvais payeurs et les investisseurs ne sont pas enclins à s'installer sur un territoire dont les institutions locales paraissent peu fiables et d'une nature belliqueuse.



Dans le cadre de la délégation de service public maritime de continuité territoriale 2007-2013 (DSP), en compensation des coûts d'exploitation du service complémentaire effectué durant les périodes de pointe, la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) verse des subventions à la SNCM. Considérant que cela est illégal et fausse la concurrence, et a pour effet de porter préjudice à la fréquentation de ses lignes ainsi qu'à la rentabilité de leur exploitation, la Corsica Ferries dépose plainte. En février 2017, le tribunal administratif de Bastia condamne la CTC à verser 84,3 millions d'euros à la Corsica Ferries. En février 2018, la cour administrative d'appel de Marseille confirme la compagnie doit être indemnisée. Toutefois, prenant en compte que l'exécution de la

condamnation ordonnée par le tribunal administratif de Bastia conduira la CTC entre-temps devenue CDC « à annuler ou reporter certains projets d'investissement ou augmenter leur financement par l'emprunt », elle ordonne la suspension du versement de l'indemnisation et demande que le montant du préjudice subi par la Corsica Ferries soit évalué et fixé à la lumière d'une expertise économique et comptable. En février de cette année 2021, la cour administrative d'appel de Marseille confirme la condamnation de la CDC et fixe le montant de l'indemnisation à 86,3 millions d'euros. Le 26 septembre dernier, le Conseil d'État va dans le sens des magistrats de Marseille. Le président du Conseil Exécutif annonce alors qu'il demandera à l'Assemblée de Corse de ne pas inscrire la

dépense au budget supplémentaire de la CDC et qu'il a déposé une plainte auprès de la Commission Européenne visant à faire reconnaître que l'État, qui a tout fait pour que la DSP soit attribuée à la SNCM et de ce fait n'a pas exercé le contrôle de légalité, est responsable du préjudice subi par la Corsica Ferries et doit en assumer les conséquences financières. Le 18 novembre dernier, malgré la menace du Préfet de Corse de mandater d'office le montant de l'indemnisation due à la Corsica Ferries et le risque que la CTC soit mise sous tutelle pour adoption d'un document budgétaire insincère, et ce à une forte majorité (votes des conseillers de la majorité siméoniste et Core in Fronte), l'Assemblée de Corse n'inscrit pas la dépense.

Manque d'anticipation et attentisme

Si l'on s'en tient à une optique juridique, il ressort trois évidences. Premièrement, la Corsica Ferries a logiquement défendu les intérêts de ses actionnaires et accessoirement ceux de ses salariés. Deuxièmement, ayant été définitivement condamnée, la CDC devra payer. Troisièmement, rien ne peut être reproché à Gilles Simeoni. Le président du Conseil Exécutif n'a pas attribué la DSP 2007-2013, a fait défendre en justice les intérêts de la Corse et peut légitimement estimer que l'État, qui s'est montré à la fois pressant et complaisant, devrait en assumer les conséquences. En revanche, si l'on se réfère à une optique gestionnaire, Gilles Simeoni, tout comme d'ailleurs les majorités territoriales nationalistes de décembre 2015 et décembre 2017, n'est pas irréprochable. Dans la gestion de la crise, il n'a pas anticipé ! Entre 2017 et 2021, bien qu'ayant connaissance du risque que la CDC soit définitivement condamnée à verser plus de 80 millions d'euros d'indemnisation, il n'a fait provisionner qu'un peu plus de 20 millions. Ne pas avoir anticipé peut d'autant plus lui être reproché qu'il aurait pu user d'une ressource fournie par l'État : l'enveloppe de continuité territoriale. En effet, ces dernières années, le financement de l'enveloppe (187 millions d'euros/an) n'ayant pas varié et les prélèvements affectés au service public ayant diminué, l'Office des Transports de la Corse a bénéficié d'un excédent de plus 130 millions d'euros dont une grande partie a été reversée à la CDC. Il y avait donc matière à constituer une provision substantielle sans solliciter le budget général de la CDC. Par ailleurs, on peut se demander pourquoi Gilles Simeoni a attendu que la CDC soit prise à la gorge pour mettre en cause la responsabilité aussi écrasante que visible de l'État. En effet, quand la Corsica Ferries est allée en justice, il était connu : d'un part, que l'État avait fait pression sur les élus territoriaux, plus particulièrement Ange Santini puis Paul Giacobbi, pour que, dans le cadre de l'attribution de la DSP maritime, soient versées à la SNCM des subventions en compensation des coûts d'exploitation du service complémentaire ; d'autre part, qu'il existait une forte probabilité que ces versements soient illégaux.

Négociation puis confrontation

Au niveau politique, le président du Conseil Exécutif est apparu embarrassé et court le risque



de se retrouver acculé. Dans un premier temps, Gilles Simeoni a opté pour la recherche d'une solution négociée. Il a discrètement rencontré le Premier ministre pour tenter d'obtenir que l'Etat prenne en charge la majeure partie de la somme due par la CTC. Dans le même temps, appuyant ainsi sa démarche, les députés Femu a Corsica Michel Castellani et Jean-Felix Acquaviva ont, à l'Assemblée Nationale, déposé un amendement demandant que cette somme soit inscrite dans la Loi de Finances. Les deux démarches ont rencontré des fins de non-recevoir polies. L'Etat a refusé de participer au paiement mais ouvert la porte à un étalement dans le temps du versement par la CDC de la somme due à la Corsica Ferries (ayant atteint 94,2 millions d'euros, augmentant de 14 000 euros/jour). N'ayant pas obtenu satisfaction, Gilles Simeoni a alors ouvert une crise politique en déclarant qu'il proposerait de ne pas inscrire la dépense au budget supplémentaire de la CDC. Cette démarche lui a certes valu l'approbation d'une grande partie de l'opinion et a été approuvée à une forte majorité à l'Assemblée de Corse. Mais elle ne met à abri de rien et ouvre sur tous les dangers. Corsica Ferries a fait savoir qu'étant forte d'une décision de justice en sa faveur, elle ne renoncera rien. La CDC est désormais sous la menace d'un mandatement d'office

et aussi d'une mise sous tutelle. La confiance en la CDC et le développement économique de la Corse sont fragilisés car les prêteurs n'aiment guère les mauvais payeurs et les investisseurs ne sont pas enclins à s'installer sur un territoire dont les institutions locales paraissent peu fiables et d'une nature belliqueuse. La Commission Européenne a désormais un prétexte rêvé pour se montrer encore plus intraitable dans son appréciation du respect de la concurrence par les DSP maritime et aérienne. La confrontation avec l'Etat donne du grain à moudre aux nationalistes les plus intransigeants qui, depuis des mois, ne manquent pas une occasion de pointer du doigt et dénoncer le reniement des fondamentaux du combat nationaliste et l'impuissance face à l'Etat qu'ils estiment lire dans la politique de la majorité siméoniste. Enfin, L'opinion toujours versatile et dont une bonne partie a voté Gilles Simeoni parce qu'il représentait pour elle l'apaisement, risque de se lasser ou s'irriter s'il persiste dans la confrontation avec l'Etat.

• Pierre Corsi

Menace d'orage dévastateur sur l'Exécutif corse

Gilles Simeoni, président de l'exécutif de la CdC, a prévenu qu'il allait demander à l'Assemblée de Corse de ne pas inscrire au budget les 86,3 millions d'euros désormais dus à la Corsica Ferries. Il met en accusation l'État français qui, selon lui, est pour partie responsable des décisions prises entre 2003 et 2007 et qui sont à l'origine de l'amende colossale. C'est donc une épreuve de force qui débute avec à la clef une possible mise sous tutelle de l'état ce qui constituerait une suprême humiliation.

Gilles Simeoni a en partie raison factuellement

Le président de l'exécutif a détaillé la genèse des facilités accordées à l'époque à la SNCM afin de favoriser l'emploi de l'industrie navale et une compagnie maritime en train de couler. *«À l'époque, c'est l'État qui impose l'achat du Napoléon Bonaparte, un ferry surdimensionné, mais qui permet de faire travailler les chantiers navals français. C'est donc l'État qui décide ce service complémentaire. Parallèlement, il accorde à la Corsica Ferries l'aide sociale pour le transport des passagers... L'État sait d'ailleurs qu'il est fautif. Il n'effectue aucun contrôle de légalité et il ne notifie pas la délégation de service public à la Commission européenne.»* Ce qui est totalement exact et ce que dénonçaient justement les quatre employées de l'Office des transports qui ont été licenciées pour avoir signalé cette anomalie. Le moins qu'on puisse dire est que la CdC n'a pas la reconnaissance du ventre puisqu'elle n'a pas renoncé à ces licenciements. Mais nous y reviendrons dans un mois quand le résultat de l'appel voulu par la CdC contre ces quatre personnes tombera. En attendant la Corse est la victime d'une double incurie : celle de l'État évidemment qui, une fois encore, pour acheter la paix sociale a violé ses propres lois et règlements, ceux de l'Europe, mais aussi ceux de la Corse, qui trop contente de l'aubaine ne s'est pas saisie de l'infraction pour la dénoncer et surtout n'a pas provisionné le budget en prévision de ce paiement comme l'a fait remarquer à juste titre le préfet dans une

lettre comminatoire. Mais la procrastination semble rester un mode de gouvernement qui finit toujours par se refermer sur ceux qui la pratiquent.

Un orage en préparation

Le problème est que comme l'a signalé le Journal de la Corse, la nouvelle majorité a continué de cheminer hors des clous espérant vraisemblablement continuer de bénéficier de la mansuétude étatique et oubliant le gendarme européen qui veille jalousement au grain. *«La Commission européenne ne veut plus de délégation de service public dans le maritime même si elle ne l'écrit pas»* analyse Gilles Simeoni avec justesse. L'Europe veut la concurrence et la DSP fausse cette concurrence. C'est dire si Corsica Linea, mais aussi la CdC a du souci à se faire dans le maritime, mais également dans l'aérien où Air France mise désormais sur ses compagnies low coast laissant Air Corsica seule face aux aléas de la conjoncture. Nous allons donc devoir affronter un orage économique qui clôt soixante-dix ans d'assistanat dans le domaine des transports. Il est vraisemblable que sur la question de l'amende, un gentleman agreement sera trouvé qui ressemblera à un échelonnement de la dette rendu moins douloureux grâce à l'inflation. C'est en tous les cas la solution vers laquelle il va falloir tendre, car la situation de la majorité nationaliste est extrêmement médiocre. Le refus de payer de l'exécutif n'est légalement pas possible et le préfet menace de se substituer à l'exécutif pour inscrire la somme de l'amende au budget. Hors la CdC n'a pas les moyens de payer sauf à

sacrifier des postes. Et le dispensateur de l'argent dont vit la Corse est tout simplement l'État français. On peut toujours adopter des postures de petit coq : c'est la France qui tient les cordons de la bourse. Là s'arrête l'équation à zéro inconnue. La Corse est donc condamnée à tenter de sauver les apparences puis à faire une révolution dans le domaine des transports. En attendant, l'exécutif a déposé un recours devant les instances européennes ce qui ne va certainement pas faciliter le dialogue avec l'État et le risque au bout du chemin d'une mise sous tutelle de la Corse ce qui représenterait une nouvelle humiliation, mais aussi la faillite de la majorité économique et morale de la majorité actuelle.

Tout changer pour survivre

Le système ancien de la DSP est condamné. Il faut donc proposer un autre système et il pourrait être le suivant : une DSP saisonnière durant l'automne, l'hiver et une partie du printemps. Puis, lorsque revient la période touristique laisser jouer la libre concurrence. À cette condition, les habitants de la Corse peuvent espérer conserver un service public qui ne soit pas trop catastrophique. Mais si d'aventure, la majorité se prenait à croire qu'elle est en mesure d'entamer une épreuve de force ouverte avec l'État elle risque fort de devenir le fossoyeur de notre économie parce que sans transport, il n'existe plus grand-chose quand on vit sur une île. Et la Corse une île état qui risque de durer encore fort longtemps.

Arménie : drôles d'amis et éternel recommencement

Certains responsables politiques nationalistes qui en appellent à tout bout de champ à l'Union Européenne pour faire reconnaître les droits nationaux qu'ils souhaitent voire rendus au peuple corse, se bercent d'illusions. Aujourd'hui comme hier, les intérêts des puissants l'emportent sur les principes.

Les nationalistes corses ont souvent exprimé leur solidarité avec les combats du peuple arménien. Ainsi, durant les années 1980, Ara Toranian, l'actuel co-président du Comité de coordination des organisations arméniennes françaises (CCAF), a été un des invités des Ghjurnate Internaziunale. Cependant, même sans être nationaliste, il est difficile de ne pas accorder une attention particulière à la situation difficile que vit le peuple arménien depuis un peu plus d'un an. L'Arménie, petit pays d'environ 3 millions d'habitants aux forces armées mal équipées, survit sous la menace d'un ennemi direct surarmé (l'Azerbaïdjan, qui compte 10 millions d'habitants) et d'un ennemi héréditaire (la Turquie, puissance militaire majeure de 84 millions d'habitants), et est confrontée au double jeu ou à la passivité de ses « amis ». En effet, depuis l'invasion en septembre 2020 par l'armée azérie d'une partie de l'enclave indépendante à population arménienne du Haut-Karabakh, et ce malgré qu'aient été avérés le statut d'agresseur de l'Azerbaïdjan et le soutien militaire considérable apporté à ce pays par la Turquie (armement sophistiqué, mercenaires djihadistes), l'Arménie a toute les raisons de se sentir en péril et surtout très seule.

Double jeu et lâcheté

La Russie a certes été à l'origine d'un cessez-le-feu qui a stoppé la progression des troupes azéries et des mercenaires islamistes. Mais elle l'a fait en prenant son temps. A la fois pour ménager la Turquie, son partenaire de jeux menteurs en Syrie et Lybie, et pour rappeler aux dirigeants arméniens qui voulaient s'émanciper de son emprise, qu'ils ne pouvaient le faire impunément. Et dernièrement, tout en s'engageant à poursuivre son action pour le maintien du cessez-le-feu, la Russie a déclaré :

« *Nous ferons de notre mieux pour contribuer à la normalisation des relations entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.* » Au double jeu russe, s'ajoute la lâche passivité américaine et européenne. Alors que les présidents azéri et turc ont paradé à Chouchi, cité berceau de la culture arménienne désormais aux mains des troupes azéries, et que ces mêmes troupes multiplient les incursions provocatrices dans les secteurs restés arméniens du Haut-Karabakh, les USA, l'Union Européenne et la France qui n'ont guère réagi durant l'invasion azérie, font encore profil bas. Les USA appellent l'Arménie et l'Azerbaïdjan à « *trouver des solutions globales à toutes les questions en suspens liées au conflit du Haut-Karabakh ou en résultant* ». L'Union Européenne dit renvoyer chacune des parties à ses responsabilités. Le Quai d'Orsay joue la neutralité. Les intérêts de l'OTAN dont la Turquie est un pilier, la peur qu'Erdogan ouvre les vannes d'une émigration sauvages de Syriens et la puissance de l'immigration turque dans certains pays européens ne sont pas étrangers à ces positionnements. Pourtant ces acteurs internationaux connaissent la légitimité historique et démographique d'un pouvoir arménien dans le Haut-Karabakh. Pourtant aussi, ils savent que le président turc Erdogan se situe dans le droit fil d'un panturquisme qui a été un facteur majeur du génocide perpétré en 1915 contre la population arménienne.

Les intérêts l'emportent sur les principes

Tout cela conduit à se rappeler les mots terribles d'une chanson de Charles Aznavour « *Ils sont tombés* » qui met l'accent sur la passivités des puissances lors du génocide arménien (même si l'évocation du contexte

y est anachronique car, en 1915, la Première guerre mondiale était en cours) : « *Nul n'éleva la voix, dans un monde euphorique / Tandis que croupissait un peuple dans son sang / L'Europe découvrait le jazz et sa musique / Les plaintes de trompettes couvraient les cris d'enfants / Ils sont tombés, pudiquement sans bruit / Par milliers, par millions, sans que le monde bouge / Devenant, un instant, minuscules fleurs rouge / Recouverts par un vent de*



sable, et puis d'oubli. » Tout cela conduit aussi à se dire que certains responsables politiques nationalistes qui en appellent à tout bout de champ à l'Union Européenne pour faire reconnaître les droits nationaux qu'ils souhaitent voire rendus au peuple corse, se bercent d'illusions. Aujourd'hui comme hier, les intérêts des puissants l'emportent sur les principes. Les petits peuples ont de drôles d'amis et souvent l'Histoire est un éternel recommencement.

• Alexandra Sereni

En attendant le schpountz



Le 10 mai 81 quand Seguela met sa Weston dans l'entrebâillement de la porte du bureau de François Mitterrand, le pire avatar de la politique et de l'esprit vient de s'immiscer au plus haut niveau de l'Etat. Depuis lors l'homme orange et sa progéniture squattent la pensée des gouvernants. Si sous Mitterrand les forces de l'esprit n'ont pas tout cédé à ces faiseurs de néant, au départ du sphinx, ces vulgaires faisans se vautrent dans l'antichambre du pouvoir et de l'opposition. Du « *manger des pommes* » (comme on nous parle) au « *en même temps* » (et maintenant qu'est ce qu'on mange) ils osent tout, on ne leur refuse rien. Ils ont détruit les idéologies, un moindre mal, mais plus grave, le vent et la vacuité se

substituent à la conviction. Au départ d'Edouard Philippe pour cause de popularité vexante pour le Président, ils se sont mis au boulot. Mission : trouver un Premier Ministre qui ne prendrait pas la lumière, prêt à s'en prendre plein la capuche sans jamais broncher, capable d'avaler, en pleine pandémie, toutes sortes de couleuvres, qui affronte l'opposition, les soignants, les familles des victimes, les variants, les antivax et même le cas échéant la justice, en assumant des décisions qui ne seront pas les siennes, tout en restant d'une fidélité à toute épreuve et ce, jusqu'à la fin du quinquennat. Bref un schpountz !!! Retranchés dans leurs cabines à UV, ces conseillers de l'ombre séchaient lamentablement pensant qu'un tel éner-

gumène n'existait pas. C'est à ce moment précis qu'intervient, prompt à rendre service, Sarkozy ! Toujours partant pour une bismutherie, Sarko leur affirme détenir dans ses écuries l'arme fatale : « *Jean Castex !* ». Chapeau bas l'artiste ! Macron et ses conseillers crient au génie. Même si un modérateur, un grincheux ose un : « *même Fernandel se rend compte qu'il est le schpountz ! et s'il nous lâchait avant la fin du mandat ?* ». Impossible, il est garanti 100% bio, élevé au grain, en plein air. « *Comme d'habitude nous ferons du vent, lui sera parfait en éolienne* ». Avec son charisme de sous-préfecture il va rassurer les terroirs, les boulodromes et les marchés. Donc c'est ce phénomène de foire qui fait savoir qu'il viendrait sur l'île, peut-être, c'est pas sûr, mais pourquoi pas, enfin si je trouve une place entre deux déplacements. C'est que notre Castafiore d'origine contrôlée est demandée sur tous les podiums de France et de Navarre. Et si à toutes ces provocations, cette avanie, nos dirigeants répondaient, pour une fois par une indifférence légitime, constitutionnelle, républicaine et surtout démocratique. Quelle valeur ce poulet de grain attache-il au temps qui passe. Pas la même que le prisonnier. Pas la même que le proche du détenu. Ils demandent quoi les membres du commando ? D'être transférés à Borgo ! Pas le room service à Murtoli ! Et si pour toi être détenu à Borgo c'est du luxe, fais-moi l'aller-retour Ajaccio-Bastia dans la journée mon poulet ! Et pas au volant gros ! Derrière ! Donc il serait de bon aloi qu'à la descente de son avion, ce brave homme se retrouve un peu à l'étroit avec ses pandores et les quelques élus toujours avides de sucre d'orge que ce style de visite à la con distribue ostensiblement. Colonialement vôtre ! Le temps de la violence est dépassé. Le combat des idées étant gagné, à quoi bon engendrer de nouveaux drames, de nouvelles jeunesse égarées dans les couloirs et les cellules attenantes de l'oubli. Le « *quand comptez-vous partir ?* » de Paul Quastana a fait, en son temps, plus de bruit que butagaz et primagaz brothers n'en feraient aujourd'hui. Alors quel message adresser à cet impudent ? C'est chez Audiard, qui de virtuose à virtuose paraphrasait Céline, qu'une saillie magnifique illustre la venue, ou pas, de notre volatile : « *si vous allez aussi vite que je vous emmerde, pour une fois vous serez en avance sur l'horaire !!!* ».

Sgaiuffu

Vado Via, le retour aux sources de Paola Fabiani

Fondatrice, il y a quinze ans, de « Wisecom », un centre de contacts basé à Paris, Paola Fabiani a décidé, en septembre dernier, de s'implanter à Ajaccio où elle a ses racines. Objectif à travers « Vado Via », capitaliser sur le bassin d'emploi et valoriser l'attractivité de la région...



L'équipe de Vado Via autour de Paola Fabiani (au milieu)

Si elle a fait des études d'expertises comptables, Paola Fabiani a, au sortir de son cursus, décidé de s'investir dans les centres de contact après y avoir fait ses premiers pas, étudiante. Un choix judicieux qui a conduit cette ajaccienne à créer, il y a une quinzaine d'années à Paris, « Wisecom », sa propre structure spécialisée, justement dans les métiers des centres d'appel. « Nous voulions, rappelle-t-elle, prendre le contre-pied du marché de la délocalisation (Afrique du Nord, Madagascar) mais en même temps, prouver que l'on pouvait être compétitif. »

Ainsi, et durant toute cette période, la société a travaillé autour de plusieurs axes : le service clients (conseils, achats-ventes, règlements de litiges), la prospection pour le compte d'entreprises, transformation de leads (intérêts),

multilinguisme... D'entrée, « Wisecom » se démarque de la concurrence. « Parce que, ajoute l'ajaccienne, nous voulions placer l'humain au coeur du concept et nous appuyer sur des profils différents mais des personnes expertes chacune dans son domaine. »

Miser sur l'attractivité de la Corse

Implantée sur deux sites en plein coeur de Paris, la société abrite jusqu'à 150 employés. En septembre dernier, Paola Fabiani a souhaité implanter son concept sur Ajaccio où elle a

ses racines. La suite logique de son parcours. « Nous avons inauguré « Vado Via » déclinaison locale de Wisecom, en septembre dernier avec huit personnes. Pour nous, l'objectif consiste à renforcer le positionnement du centre d'appels de proximité mais aussi de participer au développement économique de la Corse. »

Avec l'aide du M3E et de la CAPA, « Vado Via », nom inspiré d'une chanson italienne, s'est installée dans le quartier Castellani à l'entrée de la ville. « L'ambition est de développer un écosystème centré autour de l'économie digitale et l'innovation. En faisant le pari de nous installer à Ajaccio, nous misons, à la fois, sur l'avenir avec une population jeune, des métiers en vogue mais aussi de réelles compétences dans tous les domaines. » Si « Vado Via », a débuté avec huit salariés, Paola Fabiani compte créer une cinquantaine d'emplois d'ici la fin de l'année prochaine. « Il y a un réel potentiel à Ajaccio avec des jeunes volontaires disposant d'une appétence pour le digital, la communication et une bonne culture générale dans divers domaines (automobile, luxe, mode, tourisme, immobilier... En outre, l'attractivité de la ville doit, à terme, constituer une vraie valeur ajoutée. » Une structure qui compte bien se pérenniser autour des deux points qui constituent son ADN : la proximité et la dimension humaine.

• Philippe Peraut

www.journaldelacorse.corsica

Stop aux constructions anarchiques et à l'urbanisation effrénée !

Branle-bas de combat en mairie d'Île-Rousse, Ça y est, le PLU est sur les rails et ce en moins d'un an !



Le PLU, c'était le l'objectif-phare durant la campagne de Angèle Bastiani. L'équipe « *battante* » rencontrée en début d'année est toujours aussi dynamique avec une Angèle Bastiani qui booste énergiquement son entourage et a pris les dispositions relatives à ses engagements de campagne. À l'issue de leur élection, Angèle Bastiani et ses colistiers avaient noté que les services de l'État et ceux de la CdC leur avaient signifiés que les orientations prises par l'ancienne majorité ne correspondaient pas au PADUC et autres dispositions légales. En début d'année reprenant le dossier, l'équipe municipale s'était donnée un délai de trois ans pour le mettre en place aidée de l'État par un accompagnement et une aide à la maîtrise de l'ouvrage pour être rapide et œuvrer au plus juste, « *banco* » ils sont en passe de réussir. Suite au Conseil municipal une cinquantaine de citoyens d'Île-

Rousse étaient présents pour assister au débat démocratique organisé par les élus et qui avait lieu toujours à l'Hôtel de ville, favorisant la discussion sur les projets municipaux et de la discussion jaillit en principe toujours la lumière. Angèle Bastiani a rappelé que l'année 2021 se terminait sur un bon score avec l'objectif de Plan Local d'Urbanisme de la commune qui va franchir une nouvelle étape à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) document indispensable à la réalisation d'un PLU. Ce projet politique a été présenté au Conseil municipal dans un premier temps et aux administrés dans un second temps. Il définit les grandes orientations de la commune souhaitées par la majorité municipale en matière d'aménagement, d'urbanisme et de transports. Sylvie Escoffier urbaniste a développé de façon très claire les lignes à suivre

et indiqué aux élus que le PADD était en quelque sorte la « *feuille de route du PLU* ». C'est le document indispensable à la réalisation du PLU, pour faire court sans PADD pas de PLU ce serait illégal. Il se divise en quatre parties : une politique favorisant la population non installée à l'année, un urbanisme de qualité et respectueux de l'environnement, la mise en valeur d'un patrimoine vernaculaire et de nouvelles structures d'espaces verts pour tenter de « *maquiller* » les bâtiments qui enlaidissent la ville. Le développement explicatif de Sylvie Escoffier fut long mais très enrichissant pour les administrés qui ont été informés des règlements et lois en vigueur, choses qu'ils ignoraient peut-être. Or, nul n'est censé ignorer la loi dit un proverbe... Angèle Bastiani s'est dit satisfaite du travail accompli depuis un an et heureuse de pouvoir mettre fin au développement de l'urbanisme

anarchique de la ville. Le 1er adjoint Antoine Guerrini a rappelé qu'il existait un code de l'urbanisme pour les 360 communes de Corse et les milliers de France, mais que le chemin à parcourir était encore long pour certaines, ce qui ne sera pas le cas de l'Île-Rousse qui veut mettre fin à ces dérives. Le Conseil municipal se doit de faire des choix, ne pas oublier le tertiaire qui est capital sans omettre l'agricole Île-Rousse étant en zone rurale même si elle est en bord de mer. Benjamin Genuini a détaillé le contenu du PADD durant près d'une heure en résumant nous voulons enrayer « le tout béton ». Quant aux promoteurs qui se targuent « d'être en règle » au regard d'anciens règlements, ils ne doivent plus imposer de projets qui défigurent et désorganisent l'environnement. Il faut savoir aussi qu'une fois le PADD accepté il ne pourra être remis en question en dehors d'une nouvelle réunion qui s'accompagnerait de nouvelles lois. L'équipe municipale rappelle qu'elle n'a rien contre les bâtiments modernes à condition qu'ils ne dénaturent pas le paysage et qu'il faut impérativement conserver les bâtisses anciennes qui ont une valeur patrimoniale importante et une histoire à raconter. L'objectif rappelons-le étant de contrôler les futures constructions. Construire oui mais de manière maîtrisée et geler au besoin certains programmes pour retrouver une « ville plus verte et plus apaisée ». Avec ses 250 ha très urbanisés Île-Rousse joyau de la Balagne est une très charmante petite ville dont il faut absolument réguler les installations chaotiques dans l'intérêt collectif et le respect du patrimoine. A l'issue de toutes ces explications la parole était donnée au public. Certaines questions portant sur d'éventuelles constructions de boutiques en bord de mer, d'autres sur le stationnement, sur la création de jardins... Les élus ont répondu à chacun et Angèle Bastiani rappelé les orientations en cours : aider les commerces de proximité, aménagements de parking, création d'un théâtre de verdure, d'une salle de spectacle, agrandissement de l'école, aide à la personne, équipements scolaires et sportifs qui sont un bon facteur de réussite scolaire pour la santé et la cohésion sociale... À propos de constructions de boutiques en bord de mer elle a souligné qu'ils étaient soumis à la Loi littoral et ne pouvaient pas faire n'importe quoi, n'importe comment. Rien n'est facile à cet endroit il y a plusieurs propriétaires les CFC, la voie de chemin de fer passe en ville, la gare



maritime... Il y aura plus tard des réunions relatives à ce cadre là. De nouveaux parkings verront le jour et concernant la circulation du centre ville une étude est en cours dont ils seront informés. En raison du dérèglement climatique et du fait que la ville soit entre terre et mer l'équipe municipale est très attentive aux risques tels que les tempêtes, vagues submersion, inondations et surtout feux de forêt et incendies. Le but pour Angèle Bastiani c'est que les gens soient heureux de venir à l'Île-Rousse, qu'ils y restent et s'y installent à l'année. Éviter la promotion immobilière ou touristique sauvage avec des personnes qui ne viennent qu'épisodiquement. Ce qui ne veut pas dire « rejet des touristes ». Ils seront toujours les bienvenus mais l'équipe municipale donne sa préférence aux locations annuelles. Île-Rousse a ce qu'il faut en matière d'établissements scolaires, médicaux, sportifs etc... tout ce dont une grande ville peut rêver, avec une petite différence un autre cadre de vie. Ce petit plus peut attirer des familles qui voudraient s'installer dans un environnement plus chaleureux et moins agressif que celui d'une grande agglomération. Angèle Bastiani veut garder ses habitants et pour cela elle se battra bec et ongles. Il est évident que sans PLU depuis tant d'années avec un RNU bien vague et pas du tout adapté aux enjeux et pressions tout reste à faire, mais ça ils le savaient depuis longtemps, certains étaient élus dans la précédente mandature. Ils ont du pain sur la planche mais la volonté d'aller jusqu'au bout et ce n'est que du bonheur pour toute la population. Du reste à la fin de ce beau débat, sans crêpage de chignon et dans le calme, tous ont vivement remercié Angèle Bastiani et son conseil pour le travail effectué

et celui qui reste à faire. Un cahier de demandes et de questions se trouve en mairie pour les administrés qui le désirent, ils peuvent également envoyer un courrier postal, un mail par internet ou demander un rendez-vous à un conseiller. Il leur sera répondu de manière claire et précise. Cet excellent procédé d'échanges permet un rapprochement mairie-citoyens plus chaleureux et plus humain. Dans les mois à venir il y aura certainement d'autres réunions-débats citoyens concernant ce projet PADD-PLU.

Impressions de quelques Isolani :

Pascale : « Il était temps de prendre une décision, certaines constructions dégradent notre ville avec toutes ces couleurs disparates. On se croirait dans les favelas du Brésil ».

Antoine : « Un débat très intéressant pour les électeurs. Jusqu'à présent ça construisait n'importe comment, en dépit du bon sens, pourvu que ça rapporte sans regarder l'environnement, c'est révoltant. Évidemment, il n'y avait pas de PLU et les promoteurs en profitaient. Angèle Bastiani pose des barrières et un encadrement c'est bien ».

Jean : L'urbaniste a bien expliqué le chemin à suivre, merci au conseil municipal Mme. Bastiani a raison de s'entourer de règles et de lois. Il faut penser aux monuments historiques, l'église de l'Immaculée Conception (Ghjesgia di l'Immaculata Cuncezzio) qui a plus de 130 ans et tant d'autres. Ce sera long à mettre en place mais l'équipe municipale est jeune, elle y parviendra. C'est un crève-cœur de voir Île-Rousse bétonnée comme ça ».

• Danielle Campinchi

A Corsica apre un prughjettu europeu di Via San Martinu

Dopu à u travagliu realizatu dapoi parechji anni da Cristianu Andreani nantu à a Via San Martinu è, d'una manera generale, u patrimoniu dedicatu in Corsica à issu Santu, l'eletti s'impegnanu à prò d'un prughjettu maiò liatu à un altru modu di turisimu. Un prughjettu valutatu da u Cunsigliu di l'Auropa.



di massa à un sviluppu più precisu à prò di ciò chì face a particolarità di l'isula : e so ricchezze naturale, storiche, geografiche, culturale o patrimoniale.

4 paesi, 250 chilometri

Secondu à i respunsevuli di l'ATC, a perioda settembre-nuvembre di u 2021 saria stata piuttosto pusitiva, segnu ch'ella ci hè una dumanda impurtante. Ghjè partendu da isse elementi quì chè a nova squadra di l'ATC vole svilupparà un turisimu « à l'annata ». Cusì, i respunsevuli anu vultu travaglià nantu à ciò chì esiste dighjà. U « *Festivale d'auturnu di a ruralità* », messu in piazza parechji anni fà da Cristianu Andreani, si scrive in iss'andatura quì cù ghjust'appuntu u sviluppu d'una certa dinamica in i paesi di muntagna è a messa in vale di i patrimonii materiali è immateriali di l'isula. Un cuncettu chì alidà d'avè fattu e so prove, hà permessu durante a perioda di u vaghjime, di favorizà una leia suciale, culturale, storica è patrimoniale in parechji lochi di Corsica. Mumentu maiò d'issa perioda, a San Martinu, festighjata l'ondecì di nuvembre. Patrone di i Vignaghjoli, San Martinu fù u simbolu di a sparera. Hà participatu, à u quartu seculu à a Vangelizzazione di a Gallia Rumana. In Corsica, sò numarosi siti (e ghjesge) chì portanu u so nome. Cristianu Andreani hà, d'altronde travagliatu nantu à a Via San Martinu, un prughjettu maiò à un nivellu internaziunale (14 paesi è 250 chilometri). « *110 cumuni corsi ani un patrimoniu dedicatu à San Martinu. È u nosciu travaddu ùn hè ancu compiu. Ùn si sà s'eddu hè passatu in Corsica ma u so percorsu u ci faci pinsà quantunqua, spiega u capimachja di u « Festivale di a ruralità », una manifestazione*

più chè mai dedicata à issa Via. Una prima strada, da Patrimoniu à u Pignu hè stata, d'altronde, creata.»

Un primu passu

Nanette Maupertuis, anziana presidente de l'ATC-oghje di l'Assemblea di Corsica- s'era dighjà arrimbatu nantu à un prughjettu San Martinu. Un'idea ripigliata da Angèle Bastiani, nova presidente di l'Agenzia. « *Pierre Frustier, espertu europeu incaricatu di a labellizzazione di i siti hè ghjuntu in Corsica u 9 è u 10 di nuvembre scorsu, spiega a presidente, apre forse una strada nova ver di pruposte ambiziose fendu di a Corsica a porta d'entrata di a Via San Martinu à u nivellu europeu.* »

A parte corsa di u percorsu europeu di 250 chilometri, seria prevista per una lunghezza di 100 chilometri fendu una leia stretta cù u mare tirrenu. Per avà, sessanta cumune di Corsica s'anu vultu scrive inde l'itinerariu. « *L'ATC, ripiglia a presidente, s'hà da di sicuru impegnà à prò d'issu prughjettu ancu à nivellu finanziariu ma ghjuchendu, dinò a carta di a cumplementà territoriale à fiancu à tutti l'attori concurnati : associ, cumune, cullettività... »*

U nove di nuvembre scorsu, un primu passu hè statu francatu da tutti à a bocca di Teghime cù una visita dedicata à iss'itinerariu quì. Nanzu à un filmu diffusu in Patrimoniu è un debatitu nantu à l'interessu turisticu di u prughjettu. Una prima pietra chì solca un prughjettu induve turisimu, ecologia, cultura, ecunomia è è patrimoniu anu da viaghjà inseme.

• F.P.

Svilupparà un turisimu fora di l'estate, eccu dapoi anni è anni u scopu di l'eletti corsi dedicati à issu duminiu. Cusì, arrimbatu nantu à un aspettu statisticu, cercanu una manera di pudè scambià u modu di passà da u turisimu

Affaires de deuil

La Toussaint, comme Halloween, remet la question de la célébration de la mort. Ces dernières années, les rituels ont évolué, aussi bien que le rapport au deuil. La crise sanitaire a aussi modifié le travail des pompes funèbres, obligées de s'adapter pour répondre aux directives gouvernementales et respecter les dernières volontés du défunt et les cérémonies voulues par les familles.



Évolution des rituels

En Corse, le culte des morts est une tradition séculaire comme en témoignent les nombreuses statues menhirs éparpillées sur l'île. Avant la crise sanitaire, la veillée funéraire à la maison était encore pratiquée. Aujourd'hui, cela est très compliqué et impossible en cas de décès par Covid. Les pompes funèbres ont dû s'adapter. Le défunt est présenté à la famille et emmené à la chambre funéraire dans les 24 heures après le décès. Seuls les défunts avec des *pace makers* sont manipulés par les personnels, qui ont obligation de retirer les *pace makers* des corps pour des raisons environnementales. En effet, les cimetières sont souvent les lieux les plus pollués d'une commune. Les corps détiennent des substances toxiques qui polluent les sols et l'atmosphère comme le formaldéhyde, substance très cancérigène utilisée presque systématiquement pour la conservation des dépouilles. Pas très écologique, l'inhumation, autant que la

crémation. La question des dépouilles reste entière.

Frais d'obsèques

Les funérailles sont surtout pour les vivants. C'est ainsi que le défunt bénéficie d'un dernier hommage et d'une sépulture. Ce sont des services assurés par les pompes funèbres. Les services funéraires sont des biens de consommation, qui peuvent être payés en avance par les futurs défunts, ou par les héritiers, qui s'acquittent des frais d'obsèques, mais la somme peut leur être remboursée en partie ou en totalité par la banque de la personne décédée. Elle sera alors déduite des actifs de la succession. Les services funéraires ont longtemps été soumis au monopole, religieux puis public – celui octroyé par Napoléon aux établissements de culte, puis celui conféré aux communes avec la séparation des églises et de l'État au début du siècle dernier. La fin du monopole est intervenue en France il y a moins de 30 ans,

avec la promulgation de la loi du 8 janvier 1993 en matière d'organisation des obsèques. Ce ne sont pas des biens de consommation ordinaires. L'activité des pompes funèbres est très encadrée. Elles doivent par exemple établir gratuitement un devis qui détaille selon un modèle réglementaire chaque prestation, plus de 30 listées en tout, avec son prix. En dépit de cela, les opérateurs sont régulièrement épinglés pour pratiques anticoncurrentielles. En 2019, le secteur des pompes funèbres avait été jugé par la Cour des comptes comme « *insuffisamment contrôlé* », notamment au niveau des tarifs, dont « *l'indice a augmenté deux fois plus vite que celui de l'ensemble des prix à la consommation* ». Le prix moyen global d'une inhumation est de 3 080 euros. En cas d'impossibilité de pouvoir assumer cette dépense, des aides sont accordées aux personnes modestes, par différents organismes. Le comparateur de prix « *Meilleures Pompes Funèbres* » a chiffré les écarts de prix importants entre les nombreux opérateurs, d'un département à l'autre (hors Corse). Les entreprises prennent doucement le virage du numérique, mais seules un tiers d'entre elles répondent à des demandes de devis en ligne.

La Deathtech en plein essor

Même le deuil a désormais son réseau social, pour répondre aux questions aussi bien ésotériques que pratiques. Alanna est une « *plateforme sociale* » dédiée aux personnes endeuillées qui permet de rendre hommage au défunt, mais aussi d'organiser ses obsèques. Le secteur de la DeathTech – les activités liées de près ou de loin à la mort – connaît un nouvel essor. Avec la Covid et les restrictions, les mentalités ont évolué. L'usage de la technologie, jusqu'ici perçu comme inapproprié dans ces moments douloureux, serait de moins en moins tabou. À l'exemple des jeunes Corses qui n'hésitent pas à publier des mots de condoléances ou à annoncer le décès d'un proche sur les réseaux sociaux, ou de transmettre la prière l'occhju par le biais des réseaux sociaux, d'autres signent un *focu* en utilisant WhatsApp. Une façon d'utiliser la technologie pour faire vivre les traditions et insuffler de l'innovation dans un secteur a priori plus hermétique aux changements. Même les pompes funèbres doivent vivre avec leurs temps et faire le virage du numérique.

• Maria Mariana

Cancers masculins, on en parle ?

Si octobre rose est plutôt bien ancré et perçu dans la société, multipliant les initiatives pour inciter les femmes au dépistage du cancer du sein, le cancer des testicules et de la prostate n'est pas un sujet aussi facile à aborder, à tout âge et sans tabou. Pourtant, dépistés à temps, ces cancers ont un taux très élevé de survie et de guérison.



Moustache et Movember

Tout est parti d'un défi entre amis en 2003 : réhabiliter le port de la moustache pour sensibiliser le grand public aux cancers de la prostate et des testicules. Ainsi est né « *Movember* », mot-valise issu de la contraction de « *mo* » qui veut dire « *moustache* » en Australie et de « *November* ». Ce mouvement est arrivé en France en 2012. Chaque année, de nombreux événements sont proposés pour sensibiliser le grand public aux cancers masculins, et inciter les hommes à se faire dépister. L'idée de « *Movember* » est avant tout de « *changer le visage de la santé masculine* » à travers le port de la moustache. Mais également de promouvoir l'activité physique pour protéger sa santé. À partir du 1er novembre (journée de « *Shave Down* », du rasage), les hommes qui souhaitent participer au Movember (les « *Mo Bros* ») doivent se raser complètement. Ils sont ensuite invités à se laisser pousser la moustache pendant les 30 jours que dure le mois de novembre. L'humour est privilégié dans ces campagnes, jouant en grande partie sur le second degré, les jeux de mots et les caricatures avec les « *boules* », invitant les hommes à « *surveiller leur matériel* » pour éviter de « *passer pour des glands* ».

Cancers masculins

Le cancer de la prostate est le plus fréquent chez les hommes, bien devant ceux du poumon et du côlon-rectum. Il représente près de 26 % de l'ensemble des cancers masculins. Il est rare avant 50 ans et survient dans environ 66 % des cas chez des hommes âgés de 65 ans et plus. Les hommes ayant des antécédents familiaux de cancer de la prostate sont plus fréquemment atteints. En 2018, en France, 50 400 patients ont appris qu'ils étaient atteints de cette maladie, 8 100 hommes ont perdu la vie des suites du cancer de la prostate. La plupart des cancers de la prostate sont des adénocarcinomes, caractérisés par une multiplication anormale et anarchique des cellules recouvrant le tissu épithélial situé autour de la prostate (les autres types de cancers sont d'autres carcinomes ou des sarcomes). Détecté de manière précoce, le taux de survie est de 93 % 5 ans après le diagnostic, et de 80 % à 10 ans. Le cancer de la prostate est majoritairement un cancer à évolution lente (10 à 15 ans) et reste longtemps localisé. Certains restent même latents, n'entraînant aucun symptôme. En France, le cancer des testicules représente près d'un tiers des cancers de l'homme jeune, avant 35 ans. On compte en

France chaque année près de 2 000 cancers du testicule. L'expression « *cancer du testicule* » regroupe plusieurs types de tumeurs germinales du testicule. C'est un cancer rare (1 % environ des cancers, 2 % chez l'enfant), mais en augmentation depuis plusieurs décennies. Selon l'Institut national du cancer (Inca), il y aurait 2 500 nouveaux cas de cancers tous les ans chez les enfants de moins de 18 ans. Le cancer du garçon ou du jeune adolescent est la deuxième cause de décès chez les moins de 15 ans. Sensibiliser et faire la promotion sur ce sujet est donc crucial. D'autant plus que les traitements de ce type de cancer entraînent dans la majorité des cas une infertilité à l'âge adulte. Ces séquelles sont à prendre en considération dans la prise en charge.

Casser les tabous

Les progrès médicaux en oncologie ont permis d'augmenter le taux de survie. Mais les traitements par chimiothérapie et/ou radiothérapie restent toxiques, mènent à une stérilité à l'âge adulte. Comme pour les seins chez les femmes, l'autopalpation des testicules est vivement recommandée. Pour détecter le cancer de la prostate dès ses premiers stades, il existe deux tests courants de dépistage initial (toucher rectal, dosage de la PSA), qui peuvent conduire à une biopsie selon les résultats. Et ces pratiques ne remettent pas en cause la sacro-sainte virilité. D'autant que pour ces maladies, prévenir revient quasi à guérir puisque la survie à cinq ans oscille entre 98 et 99 % pour les formes purement locales et est supérieure à 70 % pour les formes métastatiques. La santé est le précieux de tous les trésors, mais on ne s'en rend compte que quand on la perd.

• Maria Mariana

La conclusion de la COP 26 : et blablabla et blablabla

L'image qui marquera la 26 COP sera celle d'Alok Sharma, ancien secrétaire d'État britannique à l'Énergie et président de la COP26, présentant en guise de conclusion des excuses en pleurant « *pour la façon dont ce processus s'est déroulé* ». Mais la vraie clôture de cette tragique pitrerie mondiale reviendra à Greta Thunberg énumérant les pitoyables résolutions prises par cet aréopage de dirigeants hypocrites et intercalant entre chaque « *décision* » le fameux néologisme inventé par Céline « *et blablabla et blablabla* ».

Le suicide de l'humanité organisé par des crétiens égoïstes

Alors pourquoi les larmes de ce secrétaire d'État, dont l'action n'a pas été pour rien dans le réchauffement climatique ? C'est que, contre toute évidence, les participants du raout de Glasgow ont feint de croire durant la COP que leur fumier allait permettre à une rose d'éclorre. Pour la première fois dans l'histoire des COP, les 196 pays signataires de l'accord de Paris avaient mis le charbon, principal émetteur mondial de CO₂, dans leur ligne de mire. Et on allait voir ce qu'on allait voir. La signature de l'accord était toute proche avec un terme essentiel : celui d'abandon de cette énergie fossile. Et puis au dernier moment, les deux principales nations asiatiques, l'Inde et la Chine, principales émettrices de gaz carbonique, ont réussi à imposer le terme d'abandon pour remplacer celui de diminution. Et ces assassins du vivant ont eu en plus le culot de conserver l'objectif de réchauffement maximum de 1,5 ° alors que selon le calcul de Climate Action Tracker, nous nous envolons vers les 2,4 ° d'augmentation. Et blablabla et blablabla.

Une complicité active et passive des pays industrialisés

Autant ne pas barguigner : c'est foutu. Sauf catastrophe soudaine et réellement dévastatrice, l'humanité avance vers un inconnu brûlant comme l'enfer. Comme le proclamait avec humour le poète Sully Prudhomme : « *Nous sommes au bord du gouffre, avançons avec résolution* ». Il n'est pas besoin de posséder les hypothétiques qualités de Nostradamus pour

prédire la disparition d'îles du Pacifique, l'érosion de plus en plus forte des côtes et d'immenses vagues migratoires poussées par la sécheresse dans certains cas et les intempéries dans d'autres. Les pays menacés ont demandé d'une voix timide aux pays les plus riches de financer la réparation des « *dégâts irréversibles* » causés par le réchauffement. Refus immédiats et sans discussion possible des États-Unis et de l'Europe parlant pour une fois de façon univoque justifiant leur égoïsme insensé par la crainte de poursuites judiciaires. Allez comprendre et bonjour l'intelligence. Peut-être qu'un jour les dirigeants de ces pays feront le lien entre l'extension du terrorisme, la croissance de la xénophobie et la catastrophe climatique. Et puis les promesses n'engagent que ceux qui y croient, jamais ceux qui les font. 100 milliards de dollars par an avaient été promis à ces mêmes pays du sud en 2009 à Copenhague. Ils n'ont jamais été entièrement payés, mais, paraît-il que les arriérés seront versés en 2023. Et blablabla et blablabla.

Des promesses, toujours des promesses encore des promesses

Certains pays ont promis de stopper la déforestation d'ici à 2030 et de réduire leurs émissions de méthane de 30 % d'ici à 2030 et d'aider l'Afrique du Sud à ne plus utiliser le charbon et de parvenir à la voiture miracle avec zéro émission d'ici à 2040. La Chine et les États-Unis, surpris, ont affirmé du bout des lèvres qu'ils coopéreraient à de telles actions. Et blablabla et blablabla. Et chacun de promettre la main sur le cœur que les promesses faites à la conférence de Paris seraient — un

jour — tenues. 152 pays qui mentent dans un bel ensemble, c'est tout de même impressionnant. Ainsi la France s'est engagée à mettre fin aux financements publics des projets d'exploitation des énergies fossiles à l'étranger ainsi qu'à la production de pétrole et de gaz sur leur sol. Et blablabla et blablabla concurrence oblige. Quant à la mise en place du « *marché carbone* » loué par la ministre de l'Écologie Barbara Pompili (il paraît qu'elle



a été écologiste dans une autre vie) c'est une vraie saloperie. Les riches peuvent acheter le droit de polluer tandis que les pauvres ont celui de le subir. Selon Emmanuel Macron, la solution pérenne serait le nucléaire, ce qui est vrai à court terme et dévastateur à long terme. Un jour en vérité, les générations futures analyseront le comportement des hommes du présent et ils auront le droit d'écrire que les humains furent l'espèce animale la plus bête de toutes, mais surdouée pour le blablabla.

• GXC

Kalophobie

Kalophobie ou callophobie: haine de la beauté. C'est ce qu'on voit dans la torture de la langue comme dans le négligé des accoutrements. C'est plus qu'une mode, sans doute un projet politique qui cherche l'égalité sociale dans la laideur partagée. Une folie, quoi !



Venus Callipyge

On connaissait la sculpture grecque nommée Venus Callipyge (autrement nommée en français: la Venus aux belles fesses). Certes, celle-ci se fût en tous les cas gardée d'être tatouée du haut en bas pour éviter l'usure, l'âge venant, et le parcheminage plus évocateur en lieu du Tendre et de sa carte aimée, d'un vieux journal chiffonné abandonné par tel amant distraît dans des lieux que l'on ne dit pas. En grec ancien *Kalos* veut dire beau. Au milieu de débats idiots où l'ignorance le dispute à la partisanerie, cernés que nous sommes par les homophobes supposés, les Christophobes, christianophobes, aristophobes au sens de l'aristie (cette discipline si chère au poète Paul Valéry que son Faust est occupé dans la pièce qui lui est dédiée à en rédiger

le traité), et plus généralement les phobes en tous genres que nous pourrions regrouper commodément sous le terme générique de boniphobes, ennemis du bon, ou beniphobes, ennemis du bien, justiphobes, ennemis du juste, etc... la liste est longue. Il existe aussi, espèce nouvelle, les islamophobes, et l'on peut se demander si tous ces phobes ne vont pas se transformer en jour en voves, soit homovores, islamovores, toutovores et j'en passe à force d'excès. Et si l'on parlait un peu des philes, au lieu des phobes, pour changer en plus aimable. En distinguant bien sûr le Théophile, charmant garçon ami de Dieu, Amadeus donc comme Mozart et E.T.A Hoffmann, auteur des contes du même nom, (Ernst Theodor Amadeus), mais sans pouvoir éviter hélas le pédophile, ami des enfants, à l'inverse de l'ogre de Charles Perrault, dévoreur d'enfants, donc pédovore, comme le prince Ogrousky de Victor Hugo qui mérita amplement l'apostrophe du poète: « Vous qui cherchez à plaire, ne mangez pas l'enfant dont vous aimez la mère ! ». Admettons qu'il y a un pas de la pédophilie à la pédophobie que ne franchissent ni tous les ogres ni tous les poètes. Que dire alors d'Alfred Jarry qui répondit à la question : « Aimez-vous les enfants ? », ainsi : - « oui, bien cuits ! ». Tous ces littérateurs qu'il ne faudra plus lire ! On ne rit plus !, c'est la nouvelle Doxa. On ne lit plus, non plus ! Alors que fait-on ? On brûle les bibliothèques, comme dans la province de l'Ontario au Canada, où l'on a saccagé et proscrit le charmant Tintin. Brûlons aussi le Général De Gaulle, tant qu'on y est. N'a-t-il

pas confié à un journaliste : « *En fin de compte mon seul rival international c'est Tintin ?* ».

L'Eglise quant à elle a compris d'où venait le danger et a débaptisé en toute hâte un saint connu sous le nom de pédophile, car il aimait les enfants ce que ce nom veut littéralement dire, pour ne pas prêter à la confusion. Mais à la confusion l'on prête un peu trop justement, elle ne remboursera jamais. A-t-on vu d'ailleurs la confusion mettre la main à la poche ? Adieu Hugo, adieu Jarry, adieu Gautier aussi, bien sûr, car de Théophile à Pédophile il n'y a que la différence qui sépare le « p » du « t ». Tout un programme !

La dernière trouvaille des interdicteurs (quel joli mot, il fallait y penser) c'est qu'après l'interversion des genres, l'on a inventé l'adjectif « *genré* ». Adjectif ?

Inadjectif plutôt, inapte, inepte, insane. Généré eut été à mon sens plus correct, l'étymologie nous ramenant au latin *genius*, d'où sont venus *gendre*, *genre*, *génie*, *génération*, *genèse*, et la règle euphonique imposant la présence d'un « e » muet après le « n ». Tant pis ! La langue, ça ne sert à rien qu'à compliquer les rapports humains en instituant des barrières sociales, autant de haies à sauter par l'acquisition de connaissances, forcément inégalitaires, car celui qui domine par le savoir en sait donc trop aujourd'hui ! Comme on est loin des lamentations du pauvre François :

*Hé! Dieu! Si j'eusse étudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle!
Mais quoi! Je fuyais l'école,
Comme fait le mauvais enfant.
En écrivant cette parole,
À peu que le cœur ne me fend.*

Cinq siècles ont passé. On peut encore lire François Villon. Pour combien de temps encore ? Ecoutez le bien : *Ah si j'eusse étudié...*

Une langue se meurt...
Le pays va suivre!

• Jean-François Marchi

De L'Aghja à L'Alb'Oru

Coup double pour Le Rézo

Promouvoir la création musicale en Corse. Soutenir les artistes et les groupes insulaires émergents et en développement en leur permettant de se produire en scène... Voilà les objectifs du Rézo qui propose de nouveaux rendez-vous : le 27 novembre à L'Aghja et les 10 et 11 décembre à L'Alb'Oru.



A L'Aghja, le Rézo propose une soirée « Découverte ». Au programme le groupe, « We See Hawks » qui s'exprime dans des couleurs soul-folk, électro et indie. Terme désignant à la fois un genre et une mouvance rock se voulant indépendants des standards commerciaux. « We See Hawks » ou un mélange de styles, un croisement de

rémémorations et de sonorités up to date. Un groupe au gré de balades-ballades au grand air et baigné de sons très urbains.

Deuxième proposition du 27 novembre : ACP (Automatic Cartouche Pistolu). Prénom : Anthoni, la trentaine. Contaminé par le virus du rap en corse te en français il y a quelques années. Elevé entre Rusazia et Aix-en-Provence. Originalité ? Mêler musiques insulaires traditionnelles et celles des quartiers. ACP c'est aussi l'alliage de la poésie et de l'humour de la tendresse pour la montagne et de pieds-de-nez ironiques adressés par ceux d'en bas aux friqués d'en haut. Trois de ses titres retiennent beaucoup l'attention : « Pastore » et ses variations d'appels très rythmiques caractéristiques des bergers d'antan dont les descendants s'acharnent à s'accrocher à leur terre et à leurs troupeaux envers et contre tout. « Mon Yacht », plus de 300 000 vues sur YouTube. « Veru », ode à la Corse et coup de colère à l'injuste. ACP, qui a sorti un album « Chjama » est un artiste à suivre, en particulier pour son rap qui slamme et ses atmosphères musicales envoûtantes. Troisième prestation annoncée celle de « OH Viktor ». Cet auteur-compositeur-interprète-producteur avant de se lancer solo dans l'électro-pop de « Oh Viktor » a collaboré à de nombreux collectifs rocks, jazz, pop... Les 10 et 11 décembre, à L'Alb'Oru, Le Rézo organise le vendredi à 18 heures un apéro convivial entre des artistes sélectionnés le 18 novembre par appels à candidature et des invités appartenant aux métiers de la filière musicale travaillant ici ou sur le continent. Le samedi de 10 à 18 heures des rencontres se dérouleront entre ces professionnels, les chanteurs et les groupes participant aux deux journées afin de leur donner conseils, avis, informations sur tous ce qui intéresse des parcours artistiques, de l'édition musicale à



la création audiovisuelle et scénique, de la programmation et de la planification de tournées à l'autoproduction.

Lors de la soirée du vendredi on pourra écouter-voir : « Corsican Family », du rock venant de Saint-Florent ; ITL, de l'électro-indus de Basti ; Atlas, du rock de Farinole ; The Buckles, des rockeurs bastiais.

Le samedi soir sera un peu le couronnement du rap ajaccien et bastiais avec NALLA, IZIPEAZY, Luvang et ACP.

• Michèle Acquaviva-Pache

Les « pros »

De Paris, Isabelle Dacheux, spécialiste de l'édition musicale. De Toulon, Charlie Maurin, de l'association Tandem, musiques actuelles du Var. De Bastia, Anaïs Monnet de l'Agence ACME. D'Ajaccio, Alexandre Diani du groupe Casablanca Drivers, tourneur. De Marseille, Gaëlle Jeandron, coach scénique, directrice artistique, productrice...



Quand Le Rézo a-t-il été créé ? A quelle occasion ?

En 2008 des acteurs culturels ont voulu unir leurs forces et mutualiser leurs moyens afin de parer aux problèmes rencontrés par les nouveaux artistes insulaires (chanteurs et musiciens) pour développer leurs projets et se faire connaître. En résumé Le Rézo est une association de soutien à la création musicale insulaire.

Est-ce une spécificité corse ou l'antenne d'une initiative plus large basée sur le continent ?

C'est une spécificité de l'île qu'on peut retrouver ailleurs sous d'autres noms, avec d'autres dirigeants ayant d'autre manière de se gérer. Ici, Le Rézo a établi des collaborations avec la ville de Bastia afin d'avoir des actions communes pour soutenir l'accompagnement des artistes et aider à la diffusion de leurs productions. Des partenariats existent également avec les villes d'Ajaccio et de Cargèse. Le Rézo adhère aussi au Pôle de Coopération des Acteurs de la Filière Musicale en Région Sud et Corse (PAM).

Plus de détails sur ce PAM ?

Ce pôle fédère 90 structures qui couvrent le spectacle vivant, la musique enregistrée, l'édition musicale, l'innovation numérique, l'audiovisuel, la formation, la fabrique d'images... Le PAM facilite les échanges et les projets de développement des artistes insulaires vers l'extérieur. Stéphane Biancarelli, très actif, dans la promotion des musiques actuelles, fait partie de ce pôle.

Les principales carences constatées sur le terrain ayant conduit à fonder Le Rézo ?

Le manque de lieux pour se produire devant un public, l'absence de soutien technique et artistique indispensable à l'évolution et l'épanouissement des artistes débutants et émergents d'ici. D'où une déclinaison de propositions à leur intention englobant des lieux de formation et de résidence, des structures de diffusion, des liens avec des membres de réseaux nationaux.

Qui fait quoi au Rézo ?

L'association est présidée et gérée par Juana Macari d'« *Una Volta* ». Autour d'elle un conseil d'administration constitué de représentants des structures adhérentes. Stéphane Biancarelli est le directeur du Rézo dont je suis la coordinatrice – chargée de production.

Comment Le Rézo fait-il connaître les artistes et les groupes qu'il a repérés ?

Par des « *Tremplins* » ou « *Scènes ouvertes* » en microrégions. Par des mini tournées d'artistes repérés à l'issue des « *Tremplins* » et « *Scènes ouvertes* ». Par des participations à des concerts, à des festivals ici et hors de Corse, comme cela a été le cas avec « *Play Out* » au Printemps de Bourges. Voilà pour chanteurs, musiciens, groupes autant d'occasion d'avoir de bonnes conditions techniques face à un public, d'être suivis dans leur progression et d'être motivés.

De quelles façons procédez-vous au repérage des artistes ?

On fait des appels à candidatures par le biais de formulaires en ligne. On demande aux postulants des maquettes, des visuels, des fiches techniques sur eux, sur les membres de leur groupe. On n'exclut aucun genre musical, seul impératif que ce soit des créations tant pour les

musiques que pour les paroles. On ne rejette aucune esthétique, cela peut être du rock, de la pop, du rap, de la chanson française, de la polyphonie... Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire, ainsi dans le quatuor électro bastiais, « *Berthe* », se produisent côte à côte, Olivier Berthelet, chant et son fils, Corentin, aux machines...

Dans quels lieux les artistes soutenus par Le Rézo peuvent-ils se produire ?

L'Aghja à Ajaccio, L'Alb'Oru à Bastia, au Tavagna Club de Talasani, à La Fontaine de Bastelicaccia, au Centre culturel, Natale Rocchiccioli, de Cargèse, à Anima sur la Plaine Orientale, à « *Una Volta* ».

Outre un soutien à la diffusion quelles autres aides Le Rézo peut-il apporter ?

On peut aider les artistes dans des formalités administratives comme les déclarations d'intermittents, dans la constitution de dossier de subventions à la CDC... Pendant les confinements les stages collectifs de formation se sont transformés en accompagnements ciblés et individuels. Tania Zolty a alors dispensé ses conseils en perfectionnement de présence sur scène et de technique vocale par visioconférence.

« On n'exclut aucun genre musical, seul impératif que ce soit des créations tant pour les paroles que pour les musiques. »

Marie Cécile Hanin, coordinatrice du Rézo

Quelle est votre définition des musiques actuelles ?

Pour moi elles impliquent obligatoirement la création à un instant T. Elles ne se bornent pas au rock, au rap, à la pop ou à l'électro mais peuvent parfaitement englober les musiques issues de la tradition corse, à condition de comporter musiques et paroles originales.

Comment se portent les musiques actuelles sur l'île ?

Il y a une véritable effervescence dans ce domaine et la Corse est un véritable vivier.

Pourquoi le recours si souvent à l'anglais ? Un anglais, en prime, trop approximatif ?

L'anglais est une langue universelle, d'où son emploi très fréquent. Elle a aussi pour elle d'avoir une belle esthétique et de sonner mieux que d'autres langues.

Vos espoirs pour Le Rézo en 2022 ?

Construire des ponts sur la Méditerranée afin qu'artistes et groupes corses soient reconnus à l'extérieur de l'île.

• **Propos recueillis par M.A-P**

Objectif rallye : Une opération de détection de jeunes pilotes corses

A l'instar de ce qui se fait sur le continent, une opération de détection de jeunes pilotes de courses automobiles va être organisée sur notre Île sur une période d'au moins 3 ans.

« Ces opérations ont lieu sur le continent depuis des années sous l'égide de la FFSA » explique Lucien Marsicano de l'AS Bastiaise et de la Ligue Corse de Sport Automobile, « Nous voulons en faire une version nustrale, réservée aux jeunes corses ». Lucien Marsicano, Nicolas d'Ulivo et Christophe Casanova, tous pilotes, viennent donc de mettre au point cette opération, en liaison avec la ligue corse, qui se déroulera en février et mars 2022. « Cette détection est ouverte à tous les jeunes de moins de 27 ans, licenciés ou non licenciés, résidents en Corse et titulaires du permis B ». Quatre journées de sélections sont prévues sur



la piste de l'aérodrome de Corte les 12, 13 19 et 20 février. Les demi-finales suivront le 12 mars et la finale le 13. A la clé pour le gagnant 3 rallyes sur une Clio Rally 5.

Détection sur Clio5

« Afin que tous les jeunes soient sur le même pied d'égalité, les détections se feront sur des Clio 5 d'origine prêtées par notre partenaire Euromat et sur une piste où seront disposés des plots, ce qui est inédit même pour un jeune qui a déjà fait des rallyes » souligne L. Marsicano. Le parcours d'environ 150 m sera chronométré, avec départ arrêté et arrivée lancée, et parallèlement aura lieu un entretien avec un jury qui évaluera le candidat pilote. La note globale obtenue permettra d'éditer un classement. « 32 jeunes seront sélectionnés



pour la demi-finale et 5 seront qualifiés pour la finale ». Tous les jeunes peuvent faire acte de candidature sauf ceux : ayant été classés parmi les 3 premiers d'un championnat mono marque et/ou formule de promotion, ayant été lauréats d'une opération de détection en France, suppléants d'une opération de détection en France ayant intégré le team de cette dernière et les pilotes ayant été sélectionnés en équipe nationale (rallye). « Cette opération a pour but de détecter des jeunes passionnés de sport auto et de les aider à assouvir leur passion. La Corse est une terre de rallyes et c'est un sport très prisé ». Le parrain de cette 1ère édition sera d'ailleurs un jeune pilote : Romain di Fante, 20 ans, vainqueur du Renault Clio Trophy France 2021. Il sera même sur place pour coacher lors des essais sur la piste de Corte. Le lauréat de cette édition 2022 se verra offrir 3 rallyes au volant d'une Clio Rallye 5 de la structure Casanova Sport Auto. Il sera ainsi inscrit à la Ronde de la Giraglia (mai 2022), Rallye de Corte (Septembre 2022) et à un rallye national de championnat de 1ère division se déroulant sur le continent. La dotation comprendra la location de la voiture pour chaque épreuve, les pneus, l'essence, l'équipement pilote et copilote, le déplacement sur le continent et l'inscription. Si le gagnant n'a pas de co-pilote, c'est l'organisation qui lui en proposera un. Attention le nombre d'inscrit est limité à 288 !

• Ph.J.

* Inscription sur <http://sportauto.corsica> à partir du 1er décembre.

Course à pied : L'exploit de Christophe Santini qui pulvérise le record Ersa/Bonifacio



C. Santini au palmarès déjà conséquent s'est une nouvelle fois surpassé en battant le record détenu depuis 2013 par Thierry Pistorozzi (32 heures et 31 minutes) : les 250 km en 26h45 mn. Et malgré des conditions météorologiques, vent et pluie, très médiocres. « J'ai eu des moments difficiles, des moments de doute mais en voyant le long du parcours des gens qui m'encourageaient, cela m'a boosté » souligne le champion qui il y a quelques mois avait établi le record sur la GT20, ce parcours cycliste de 600km conçu par la CdC, en 25h10 puis remporté la Paolina, une course de 70km, en 6h15. Si Christophe Santini court souvent contre lui-même, il le fait aussi pour la bonne cause. Ce challenge Ersa/Bonifacio, il l'a ainsi relevé pour le Téléthon. Un homme au grand cœur que pourtant rien ne prédestinait à un tel avenir car, enfant, le sport lui était interdit en raison d'une forme sévère d'asthme. « Un jour un médecin m'a dit : Vas-y, fonce, fais du sport. Je n'ai pas hésité ». Après le foot et les arts martiaux (un titre de champion de France et deux médailles de bronze en championnat d'Europe de semi-contact), il passe avec succès ses diplômes d'instructeur fédéral et coach sportif afin de s'occuper des jeunes. « En 2003, je me suis tourné vers les sports d'ultra endurance car j'éprouvais le besoin de me dépasser, de sortir de ma zone de confort. J'ai ainsi parcouru de nombreuses régions françaises mais aussi d'Europe et du Monde. Toutes mes performances prouvent qu'avec de l'envie, de la volonté, du mental, on est capable de surmonter presque toutes les difficultés ». En mars 2022, C. Santini tentera la traversée du Kungleden, le Cercle Arctique Polaire, soit 500km à -30°, en autosuffisance, en ski de rando pulka de 60kg. En novembre de la même année il s'engagera dans la traversée de l'Australie nord/sud à vélo soit 5000 km. Un pari qui aura pour objectif de déplacer les enfants de l'association de Pascal Olmeta « Un sourire, un espoir, pour la vie » et lever des fonds pour l'Île des Kangourous qui a été dévastée par les flammes.

La Marie Do : l'opération solidaire « Mille mercis » étendue à toute la Corse

Née en septembre 2020, l'opération « mille mercis » qui associe Century 21 et l'association La Marie Do s'étend à compter de novembre 2021 à l'ensemble de l'île. Une campagne qui a permis, l'an dernier, de poser 700 panneaux et autocollants dans la région ajaccienne pour un don total de 14700 euros.



L'association La Marie Do et l'agence Century 21 se sont unis en septembre dernier en lançant la première opération « Mille merci à la Marie Do ». Le concept est très simple et à la fois novateur : Autour du slogan « Un panneau gratuit pour vous, un don pour la Marie Do par Century 21 ». Particuliers ou commerçants peuvent retirer les panneaux ou autocollants avec leurs attaches dans les agences Century 21 et disposer ensuite chez eux (ou devant leur commerce), le tout pour une durée de deux mois qui s'étale du 20 novembre au 20 janvier. Chaque panneau posé représente 21 euros reversés par l'Agence à l'association La Marie Do. Une fois le panneau posé, il suffit d'envoyer une photo par mail ou de la publier sur les réseaux sociaux afin de valider l'action.

Une opération qui a permis, l'an dernier, de récolter 14700 euros.

« C'est un partenariat important, souligne Catherine Riera, responsable de l'association, nous avons débuté l'an dernier avec Ajaccio et Porticcio. Une démarche qui va s'étendre désormais à l'ensemble des agences Century 21 de l'île. C'est une opération qui consiste à appeler la population à venir chercher un panneau dans une agence Century 21 et le poser

sur le balcon, la terrasse ou dans la vitrine du commerce. Pour chaque panneau posé, Century nous reverse 21 euros. »

Après Ajaccio et Porticcio, l'opération va se décliner sur Bastia, Moriani, Lecci di Purtivechju, Île Rousse et Saint-Florent. « Une opération médiatique vitale pour notre association qui ne vit que sur les dons et les manifestations organisées tout au long de l'année. Ajoute la présidente de La Marie Do, c'est d'autant plus important que la collecte a été très difficile à mettre en place cette année avec la crise sanitaire. Beaucoup d'événements ont été annulés durant le premier semestre. C'est une initiative qui va contribuer à la réussite de la collecte des fonds et qui nous permettra, l'an prochain de maintenir les dispositifs d'accompagnement des malades. »

Rappelons, en effet, que depuis quinze ans, La Marie Do accompagne, chaque année, 500 malades du cancer à travers ses principaux axes :

- Le fonds de secours
- Les soins de support ou de confort
- La recherche en matière de cancer de l'enfant
- L'accès aux essais cliniques.

Ainsi en 2020, un budget total de 135306 euros a été redistribué à travers ces quatre axes. Étendue à toute la Corse, l'opération « Mille mercis » devrait participer encore plus au maintien de ces dispositifs.

• Ph.P.

www.journaldelacorse.corsica

OFFREZ DU BONHEUR
AUX ENFANTS,
PARTICIPEZ A NOTRE
COLLECTE DE JOUETS.

21



Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

En partenariat avec :



Journal de la Corse

CENTURY 21 ACTIF IMMOBILIER

28, cours Napoléon - 20000 AJACCIO
Porticcio centre commercial Les Marines II

04 95 21 18 00

actifimmobilier-ajaccio@century21.fr

CENTURY 21

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

century21.fr